

Mag'liSSard

BULLETIN BIMESTRIEL



PAGE 3
Information mairie



PAGE 8
Conseil municipal



PAGE 13
Un peu d'histoire...



PAGE 14
Le coin des associations

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
Tél. : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@malissard.fr

Horaires de réception du public

Lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mardi et vendredi de 8h00 à 12h30 fermé le jeudi

Vous pourrez rencontrer vos élus à la mairie

Maire : Jean-Marc VALLA sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL le mardi après-midi ou le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité : Évelyne CHALÉAT le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIÈRE le mardi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR le lundi matin sur rendez-vous.

Marché

Mercredi matin de 8h00 à 12h00
Place de la poste

Agence Postale Communale

04 75 85 87 74
Ouvverte du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.

Pharmacie 04 75 85 26 54

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 3915

Bibliothèque 04 75 85 47 69

Ouverture :
• lundi de 16h15 à 18h00
• mercredi de 9h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
• samedi de 10h00 à 12h00

Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-antenne Beaumont Malissard Montéléger, pour obtenir la liste des assistantes maternelles ou être accompagné dans les démarches liées au contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30 82

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00 et le mercredi toute la journée.

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu

les mercredis matins et samedis matins selon les secteurs, y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

La collecte des déchets dangereux se fait uniquement les troisièmes lundis du mois de 15h à 18h. Les déchets seront immédiatement emportés par le camion de collecte afin d'éviter le stockage sur site.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes
Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00
Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle
Lundi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00
Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

Des bennes dédiées aux déchets d'ameublement sont disponibles dans les déchèteries de : Marches, Alixan, Etoile-sur-Rhône et Saint-Marcel-lès-Valence.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 75 41 54

Valence Romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr
Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr
Tél. : 04 75 60 26 70

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr
Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence
Tél. : 04 75 79 04 01

SIEPV (Syndicat Intercommunal des eaux de la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Pour la création ou le renouvellement de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport, il convient de faire votre demande sur le site Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>.

Une fois votre dossier validé, il vous faudra prendre rendez-vous auprès de n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence. Les communes les plus proches sont : Chabeuil, Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Recensement citoyen :

Tout Français, lorsqu'il atteint ses 16 ans, doit se faire recenser auprès de la mairie de sa

Commune. Il doit présenter une pièce d'identité justifiant de sa nationalité française, d'un justificatif de domicile et du livret de famille à jour. À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Le recensement permet notamment l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans. La Journée Défense et Citoyenneté est remplacée par un suivi sur Internet pendant la durée de la pandémie.

Maison Médicale Malissard

Médecins : 04 75 80 26 26

Dentistes : 04 75 85 26 49

Infirmières

M^{me} BEDROSSIAN :

1, allée des Écoliers 26120 Malissard
Tél. : 06 62 16 08 44

Cabinet infirmier des Véores :

5, rue de l'église 26120 Malissard
Tél. : 04 75 25 40 83

M^{me} Céline AUBERT (IDE/puéricultrice)

M^{me} Anne-Lise DELORBRE (IDE)

M^{me} Élodie QUINSON (IDE)

M^{me} Fabienne REYNAUD (IDE)

M^{me} Laure SOUCHON (IDE)

M^{me} Lætitia VALETTE (IDE)

Permanence au cabinet tous les mardis de 7h00 à 10h00 sans RDV (sur rendez-vous en période de Covid) hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet infirmier :

4, avenue du Vercors 26120 Malissard
Tél. : 06 95 86 36 25

M. Raphaël HEGEDUESS (IDE)

M. Ghislain VENDEL (IDE)

Permanence au cabinet tous les vendredis sans RDV de 7h30 à 11h00 hors vacances scolaires et jours fériés.

Cabinet de Kinésithérapeutes :

2 bis, rue des 3 bûches
sur rendez-vous au 04.75.85.42.39

Ostéopathes :

M^{me} Aurélie VANTARD,
4 avenue du Vercors
sur rendez-vous au 06.58.93.79.23

M^{me} Marlène FIORE,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.19.37.80
ou sur internet à www.zenrdv.com

M. Mathieu DERMENT,
9, place de la mairie
sur rendez-vous au 06.70.15.99.49 ou sur rendez-vous à www.osteopathemalissard.com

Vétérinaire

M. Marco GUFFANTI - 61 place Émile Courthial
Tél. : 04.75.79.16.71
mail : ilguzza@gmail.com

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL, Sylviane DUPRET et Fabienne ESPOSITO

Dépôt légal : **Novembre 2021**

Création graphique et impression :

A.J.C. Impression
26120 Chabeuil





Edito du Maire

Chères Malissardoises, chers Malissardois,

Voilà maintenant quelques semaines que nous avons tous repris le rythme post estival. Sans même nous en apercevoir nous voici entrés dans l'automne. La nature a commencé à s'habiller d'orange et de rouge. Certains fruitiers ont déjà perdu quelques feuilles.

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention sanitaires imposées par l'Etat, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Malissard, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.

Grace à l'investissement de la commission animation ainsi que celui de nombreux bénévoles, commerçants, exposants, agents municipaux et élus de la municipalité, la fête de la Saint Maurice a pu avoir lieu.

Nous devons garder confiance en l'avenir, et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique. En l'attente, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement dans la convivialité qui caractérise notre village.

C'est une nouvelle rentrée sous contraintes que nous avons vécue. Néanmoins, les jeunes Malissardois ont retrouvé leur école et leurs enseignants, la vie associative a repris, la vie municipale se poursuit, nous apprenons à vivre dans le contexte sanitaire qui demeure.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques. Nous sommes nombreuses et nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour la rendre plus agréable et plus vivante. Notre résilience dans la crise et la réussite du quotidien sont le fruit d'un travail collectif, c'est le propre même d'une collectivité.

Merci aux services scolaires, aux enseignants et à tous les personnels qui ont permis une rentrée dans les meilleures conditions.

Merci aux bénévoles des associations qui participent au bien vivre ensemble et qui consolident notre lien social.

Merci aux artisans et commerçants qui participent à la vitalité de notre territoire.

Merci aux professionnels de santé mobilisés depuis des mois.

Merci aux agents communaux, services administratifs et techniques qui permettent à notre commune d'avancer.

Merci à l'ensemble du conseil municipal qui œuvre à rapprocher toujours plus l'action publique des Malissardois. Ainsi, les projets que nous avons lancés avancent et se concrétisent.

Malissardoisement vôtre !

Jean-Marc VALLA

Etat civil



Naissance

- Ayaz DOGAN
le 29/09/2021
- Zélie ARRIGONI
le 19/08/2021



Décès

- Monique NALLIS veuve POCHON le 04/10/2021
- Michel PRADIER le 02/10/2021
- René JOLIVET le 01/10/2021
- Jean TROMPIER le 10/09/2021
- Pierre DELANOË le 21/08/2021
- Gustave SOUCHE le 19/08/2021
- Nathalie MAHINC épouse DOUIB le 10/08/2021

PROTÉGEZ-VOUS ET
PROTÉGEZ VOS PROCHES

**VACCINEZ-VOUS
CONTRE LA GRIPPE !**

La campagne de vaccination contre la grippe a débuté le 26 octobre dernier.

Le cabinet infirmier de Raphael HEGEDUESS et de Ghislain VENDEL vous accueille pour votre vaccination à leur permanence habituelle

le vendredi matin de 7h30 à 11h sans RDV
au 4 avenue du Vercors.

A noter qu'il est toujours possible de se faire vacciner contre la Covid par les infirmiers du cabinet.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le cabinet

- au 06.95.86.36.25
- ou par mail : idemalissard@gmail.com.

PROTÉGEZ-VOUS ET
PROTÉGEZ VOS PROCHES

**VACCINEZ-VOUS
CONTRE LA COVID !**

La pharmacie de Malissard et le cabinet infirmier des Véores s'associent avec le soutien de la commune pour proposer des permanences à la vaccination de la Covid 19 (Vaccin Moderna ou Pfizer)

le mardi 9 novembre et le vendredi 26 novembre
de 13h00 à 18h00,
à l'ancienne crèche derrière la mairie.

Prise de rendez-vous au 04.75.84.26.54.

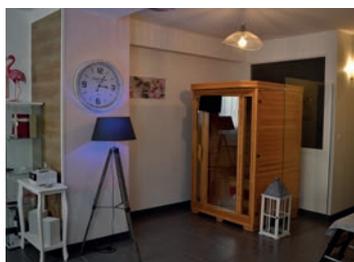
Vous pourrez vous y rendre avec le vaccin de la grippe si vous souhaitez le faire en même temps.



En juillet 2018 est apparu dans le cœur du village, un meublé de tourisme 4 étoiles, jouxtant l'épicerie. Charlène et Marc ont eu l'idée d'installer dans l'ancien local du fleuriste, un hébergement avec spa privatif (jacuzzi/sauna) pour les visiteurs de notre belle région.

Ils nous ont fait visiter leurs locaux, dont voici quelques photos ci-dessous.

Tout y est réuni pour passer un moment de détente... Les touristes sont ravis d'avoir la boulangerie, l'épicerie, le café et la pizzeria à proximité.



Nos pharmaciens, Messieurs Marin et Teyssier ont décidé de partir vers de nouvelles aventures... Nous leur souhaitons de réussir dans leurs nouveaux projets.

Après plusieurs années, employée à Etoile sur Rhône, Madame Julie Aouissi a décidé de reprendre la pharmacie de notre village.

Il n'y aura pas de changement d'amplitude horaire, hormis le samedi après-midi qui sera ouvert de 14h00 à 18h00.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Frédéric TRIN - Portraitiste de France



4 personnes mais également des portraits libres. Pour ces derniers il choisira des photographies de mariage. Cette récompense valide ses compétences de maîtrise gestuelle, technique et de lumière.

Reconnu auprès de ses pairs, Frédéric est très fier de cette distinction qui honore l'humanité qu'il éprouve avec toutes ces rencontres faites depuis toutes ces années de photographe. Il n'est pas près de s'arrêter là, puisqu'il pense déjà à se présenter prochainement à un concours européen.

Félicitations à ce « photographe des gens heureux » que vous pouvez retrouver sur Facebook à l'adresse suivante :

www.facebook.com/frederic-trinphotographe/

ou sur son site : <http://www.trin.fr/>.

Son nom vous dit quelque-chose ? Vous en avez certainement entendu parler même sans le connaître. Ce Malissardois est le photographe, qui entre autres, réalise les clichés pour le calendrier des pompiers de Malissard, mais également les photos de classes de l'école Louis Pergaud. Il nous avait fait le plaisir de nous offrir la photo de couverture de notre 2ème bulletin municipal : la vue aérienne de la commune.

Cet ancien ingénieur en informatique qui ne supportait plus le manque d'humanité dans sa profession a décidé, il y a 13 ans, de changer de vie et de devenir photographe. C'est l'un de ses amis, qui lui demande de bien vouloir prendre les photos de son mariage. Cet amateur découvre une nouvelle passion qui le guidera jusqu'au CAP de photographe, qu'il obtient en 2009. Il crée alors son auto-entreprise et installe son studio photo à Montéliet. Depuis, il enchaîne les récompenses, jusqu'à décrocher le titre de Portraitiste de France pour la 3ème fois consécutive.

C'est à Grenoble le 4 octobre dernier, qu'il reçoit ce titre de la part d'un jury composé de professionnels de l'image et des meilleurs ouvriers de France, grâce à ses 12 portraits avec thèmes imposés : femme enceinte, enfant de moins de 3 ans, personne de plus de 60 ans, portrait d'un professionnel, groupe de



L'école élémentaire Louis Pergaud

L'école accueille du CP au CM2, 178 enfants répartis dans 7 classes.

Une classe de CP

Enseignantes : M^{me} DEVIDAL et M^{me} GANDON

25 élèves

Une classe de CP/CE1

Enseignante : M^{me} BOISSEL

23 élèves (5 CP et 18 CE1)

Une classe de CE1-CE2

enseignante : M^{me} ROUSSET

25 élèves (19 CE1 et 6 CE2)

Une classe de CE2 :

Enseignante : M^{me} DURIGNIEUX

27 élèves

Une classe de CM1

Enseignante : M^{me} ROBINET

27 élèves

Une classe de CM1CM2

Enseignants : M^{me} GANDON

et M. PIERRE

24 élèves (9 CM1 et 15 CM2)

Une classe de CM2

Enseignante : M^{me} PIERRE

27 élèves

A côté de l'équipe enseignante, il y a 3 AESH qui interviennent dans certaines classes pour aider les enfants « à besoins particuliers ».

Cette année, le climat scolaire est beaucoup plus serein puisque les violences verbales ou physiques ont pratiquement disparu. Cela est très certainement le résultat du travail conduit, l'année dernière, autour des comportements inadaptés.

Sur le plan sanitaire, les enfants se sont dans l'ensemble bien habitués au port du masque, notamment ceux de CP pour qui c'était une nouveauté. Nous espérons, toutefois, que la situation sanitaire s'améliore encore pour que rapidement ils puissent l'enlever.



L'école maternelle

Depuis le 02 septembre 2021, 100 enfants de 2 ans et demi à 5 ans franchissent le portail de l'école maternelle de Malissard tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

La classe de M^{me} RAMBAUD Cathy accueille 26 élèves en grande section (GS) : celle de M^{me} HUJDUS Marie, 10 élèves en moyenne section (MS) et 14 en GS, celle de M^{me} TASSISTRO Isabelle, nouvellement nommée, accueille 21 élèves en MS et 4 élèves en petite section (PS) et enfin, celle de M^{me} POIGNET Emmanuelle et M^{me} RORATO Christine, nouvellement nommée accueille 25 élèves en PS.

Mme RORATO Christine assure également la direction de l'école.

L'équipe des ATSEM est restée la

même, Mme ROY Monique aide la maîtresse de PS, Mme BERANGER Florence, la maîtresse de PS/MS, Mme CHAMBLAS Magali et Mme DERICH Prescillia, les maîtresses de MS/GS et de GS.

Quelques élèves ont besoin d'un accompagnement supplémentaire, Mme MASSON Adeline, nouvellement AESH et Mme KARLANIAN Aurélie aident ces enfants.

« CLIC-CLAC » les enfants pourront montrer leur plus beau sourire le 9 novembre devant le photographe.

« Et si on allait à la bibliothèque municipale ? OH oui ! » Toutes les classes seront accueillies par les bénévoles, merci à elles.

« Et voir un spectacle sur le thème du Vivre ensemble, c'est possible ?

Square

Un nouveau jeu et des zones de réception autour des toboggans et du tourniquet ont été réalisés pour une plus grande sécurité de nos enfants.

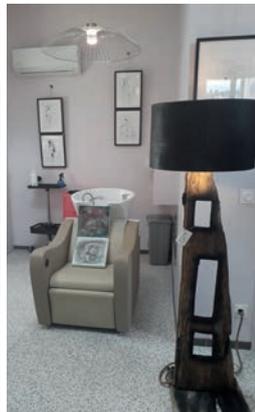


Oui ! » grâce à la mairie, qui finance la venue de Rocky Bulle le 30 novembre 2021. Une artiste déploiera ses talents en montrant : « La marchande de mots ».

« Et partir en bus pour voir une exposition, c'est aussi possible ? Heu... Oui ! Grâce à l'association des parents d'élèves qui finance les entrées et la mairie qui finance le transport. Les 100 enfants pourront découvrir les 24 ou 25 mars 2022 l'exposition « Guili-Guili » à Etoile-sur-Rhône aux Clévos.

« Et voilà, c'est fini. Fini ? Vraiment ? Non, les maîtresses ont encore des idées, d'autres projets prendront forme. »

Suite au prochain épisode...



Le 04 septembre dernier a eu lieu le vernissage de l'exposition «Peintures et Sculptures» organisée par Isabelle et Dimitri FERNANDEZ à l'atelier Art d'coupes, 37 route départementale 68 - La Digeonne - 26120 Malissard. En présence des artistes Danielle ISSANJOU (peintre et dessinatrice), Julie (créatrice de bijoux énergétiques) et Benoit JORION (Natur'ellement bois), cette exposition a réuni les amateurs d'art, heureux de découvrir et d'admirer les nouvelles œuvres présentées.

Le Conseil Municipal Enfants

L'un de nos projets phare, était la création d'un Conseil Municipal Enfants.

Toute l'équipe a travaillé pendant un an sur ce dossier qui voit enfin le jour.

Comme pour les adultes, les jeunes de classes de CE2, CM1 et CM2 ont réalisé leur campagne électorale par le biais d'affiches proposant leur programme. Ces affiches ont été créées par les candidats et installées devant et dans l'école élémentaire.

Les élections ont eu lieu le jeudi 21 octobre avec le soutien des enseignants. Chacun a pu passer par l'isoloir pour choisir ses futurs représentants, déposer son bulletin dans l'urne et signer le registre d'émargement.

Sur les 27 enfants déclarés candidats, 14 ont été élus titulaires. Les 13 autres pourront toutefois participer aux activités proposées, en tant que suppléants.

Nul doute que dans leurs têtes, mille et une idées vont fuser. Accompagnés de 4 élus, Fabienne, Sylviane, Céline et Laurent, ils se réuniront en mairie certains samedis matin pour débattre de leurs idées et de leurs projets à concrétiser.

L'équipe du CME tenait à remercier, les enseignants et le personnel municipal pour toute l'aide apportée, notamment Madame Dorée, Monsieur Damey et Clarisse Deves-Girain.

La liste des élus par niveau :

- CE2 : Zoé GIRONDIN, Élise PEYRET, Roxane JARRAND-MARTIN, Antoine ALAZARD, Joris MAITRE et Jessy BATHY.
- CM1 : Lilou BELLON et Clément CHIFFLET
- CM2 : Mathilde CAPPATO, Lola JANIN-POTIER, Louise VEYRAND-ARNAUD, Nathan GRIFFON, Loris BAUDY et Valentin ALAZARD

Félicitations à nos heureux élus !



Conseil municipal du 6 juillet 2021

Présents : MM. JM VALLA, B. ARNOUX, P. ALBOUSSIÈRE, L. BARRAL, Mmes L. BLANDIN JOUBERT, F. BRES DUFOUR, E. CHALEAT, S. DUPRET, F. ESPOSITO, N. FERREIRA, C. FERREIRA VALLA, F. GAILLARD, MM. G. JOURDAN, P. LEFRANC, Mme M. MEITER, M. JM SOUCIET.
 Procurations de : Mme I. BLASSENAC à M. P. ALBOUSSIÈRE, M. E. COUR à Mme N. FERREIRA, M. Y. ESCOFFIER à Mme E. CHALÉAT
 Absents excusés : MM W. GILHARD et L. JOUD
 Absents : M. E. BARSCZUS et Mme L. ROUVEYROL
 Secrétaire de séance : M. L. BARRAL est désigné secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).
 Le procès-verbal du Conseil Municipal réuni le 17 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

COMPLEXE PÉTANQUE TENNIS - APPROBATION A.P.D. ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 1.2021 du 18 janvier 2021, le Conseil Municipal a attribué à M. Sylvain ROUVEYROL, architecte, le marché de maîtrise d'oeuvre du projet de complexe pétanque tennis pour un montant de 75 000 € HT,
 Considérant la phase conception du projet, la présentation de l'esquisse et de l'avant-projet sommaire par la maîtrise d'oeuvre,
 Vu l'avis favorable avec prescriptions de la Commission Urbanisme, sollicitée sur le projet d'APS, réunie le 3 juin 2021,
 Considérant l'enveloppe initiale prévisionnelle du projet d'1 000 000 € HT et un taux d'honoraires de 7.5 %,

Monsieur le Maire informe que la maîtrise d'oeuvre a rendu son avant-projet définitif, fixant d'une part l'enveloppe à allouer aux travaux et, d'autre part, proposant les options suivantes :

A. Estimation travaux de base	1 019 023,49 € HT
B. Estimation travaux optionnels	10 500,00 € HT
Dont pergola tubulaire fixe	6 000,00 € HT
Enseigne façade (non lumineuse)	4 500,00 € HT
Sous total	1 029 523,49 € HT

Par ailleurs, l'estimation au stade de l'AVP met en évidence une hypothèse d'augmentation du montant des travaux de 10 % directement liée à la prise en compte de l'évolution attendue du coût des matières premières. En conséquence, l'estimation des travaux de base et optionnels aboutirait à l'estimation ci-après :

Estimation prévisionnelle	1 029 523,49 € HT
Hypothèse d'augmentation 10 %	102 952,35 € HT
TOTAL	1 132 475,84 € HT

L'évolution précitée conduirait à modifier les honoraires du contrat de maîtrise d'oeuvre par un avenant d'un montant de 9 935,69 € HT, suivant le tableau ci-après :

Marché	n° 2020.01
Titulaire	Sylvain Rouveyrol
Montant initial HT (taux 7.5 %)	75 000,00 €
Montant avenant HT	9 935,69 €
Nouveau montant HT	84 935,69 €
Augmentation en %	13,25 %

Vu l'avis favorable unanime de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 29 juin 2021,

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité de déposer une demande de subventions auprès de la Région, du Conseil Départemental et de l'Etat selon le plan de financement ci-après :

	Dépenses HT		Recettes
Etudes diverses	12 800 €	Subvention	200 000 €
		Conseil Départemental	
Frais divers (publicité)	3 500 €	Subvention	57 900 €
		Conseil Régional	
Maîtrise d'oeuvre	84 935 €	DETR/DSIL	275 000 €
Honoraires autres			
prestataires	25 500 €	Sous Total Subventions	532 900 €
Assurances	20 000 €	AUTOFINANCEMENT	854 810 €
Aléas et imprévus	83 500 €		
Tolérances et actualisations	25 000 €		
Travaux	1 132 475 €		
TOTAL	1 387 710 €	TOTAL	1 387 710 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :
 CONTRE : 2 voix (MM. Y. ESCOFFIER et P. LEFRANC)
 ABSTENTION : 1 voix (M^{me} F. ESPOSITO)
 POUR : 16 voix

DÉCIDE à la majorité absolue :

- D'entériner l'avant-projet définitif du complexe tennis/pétanque

pour un montant de 1 132 475,84 € HT,

- D'entériner la modification du marché de maîtrise d'oeuvre n°2020.01 relative à la restructuration du complexe tennis pétanque selon le tableau précité,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant de passage au forfait définitif de maîtrise d'oeuvre,
- De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental, de la Région Auvergne Rhône-Alpes la plus élevée possible et auprès de l'Etat : soit au titre de la DETR, soit de la D.S.I.L, au vu du plan de financement précité,
- D'autoriser le Maire à déposer et signer le permis de construire valant autorisation de démolir pour le projet.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE MARCHÉ DE VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Les communes sont soumises à des obligations de vérifications périodiques de leurs bâtiments et équipements publics.

Le marché correspondant, souscrit en groupement de commandes avec les communes de Chabeuil, Etoile-sur-Rhône, Malissard, Montéléger, Montmeyran, Saint-Marcel-les Valence, Upie et la régie autonome des Clévos, arrive à échéance le 31/12/2021.

Compte tenu des économies d'échelle constatées grâce à ce groupement, il est proposé de créer un nouveau groupement composé des mêmes communes auxquelles s'ajouteraient les communes de Beaumont-Les-Valence et Beauvallon.

Conformément aux articles L2113-6 et L2113-7 du Code de la Commande Publique,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

POUR : 19 voix

DÉCIDE à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à signer la convention correspondante jointe en annexe,

- De désigner M. P. LEFRANC représentant titulaire et M. L. BARRAL suppléant à la commission des marchés pour cette seule consultation.

- A noter que la convention prévoit à nouveau en tant que coordonnateur du groupement la commune de Montélier qui sera chargée notamment de rédiger les documents contractuels, d'organiser l'ensemble des opérations de sélection des cocontractants.

PROJET D'EXTENSION DE LA VIDÉO PROTECTION - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Vu la délibération du Conseil municipal n° 22.2021 du 9 mars 2021 approuvant à l'unanimité le projet d'installation d'un système de vidéo protection avec une enveloppe financière fixée à 73 250 € HT et sollicitant une subvention auprès de la Région,

Vu la consultation en date du 1er juin 2021 avec une date limite de réception des offres le lundi 21 juin 2021 pour un projet de fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéo protection concernant les sites suivants :

- Zone d'activités du Guimand (sites 12 à 14),
- Périmètre bâtiment du service technique (site 15),
- rue des Trois Buches (site 16),
- carrefour Trésorerie / Buzatte (site 17)
- parking du cimetière (site 18)

1 entreprise a déposé une offre avant la date limite de remise des plis. Vu l'analyse des offres sur la base des critères de jugement des offres définis par le règlement de la consultation :

- Prix (40 %)
- Valeur Technique (60 %)

Considérant la procédure adaptée pour ce marché, la commission d'appel d'offres réunie le 29 juin 2021 a émis un avis favorable unanime,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

POUR : 19 voix

DÉCIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER le marché à l'entreprise Sécurité Volfeu pour un montant de 75 760 € HT, soit 90 912 € TTC.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise désignée ci-dessus.

Les crédits sont prévus au BP 2021, en section investissement.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION ÉCOLE PRIMAIRE

Afin de mettre en oeuvre son projet pédagogique 2021, l'association « Louis Pergaud » a sollicité auprès de la commune une aide financière de 3 620 € en présentant les actions réalisées ou à venir au cours de l'année scolaire 2020-2021 :

- Découverte d'artistes & de leurs oeuvres (sorties Musée de Valence)
- Sensibilisation au cycle de la nature, à l'espace (expositions au Clévos à Etoile sur Rhône)
- Sensibilisation au vivre ensemble avec le projet handi'Malette proposé par la municipalité de Malissard
- Initiation à l'escrime

Au vu de la demande et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut accompagner,

Le Conseil Municipal, (Mme C FERREIRA VALLA se retire du vote) après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

POUR : 18 voix

DÉCIDE à l'unanimité :

- D'accorder à l'association « Louis Pergaud » une subvention d'un montant de 1 000 € en réponse au projet éducatif 2020-2021.
- D'inscrire la dépense afférente chapitre 65, article 6574 du budget communal 2021,
- D'autoriser M. le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SUBVENTIONS AU C.C.A.S.

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) impose à toutes les structures publiques de désigner un délégué à la protection des données. Le CCAS étant un établissement public autonome ; une convention sera prochainement proposée au Conseil d'administration du CCAS pour répondre au traitement des données spécifiques au CCAS et désigner l'organisme accompagnant le CCAS dans le cadre de ladite convention. Il précise qu'un agent communal sera formé à l'utilisation du logiciel adapté.

Afin d'accompagner le CCAS dans cette mission,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

POUR : 19 voix

DÉCIDE à l'unanimité :

- De verser une subvention de 950 € au CCAS
- De l'autoriser à réaliser le virement de crédits suivants :
Article 657362 - CCAS + 950 €
Article 022 – dépenses imprévues - 950 €
- De l'autoriser à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MÉDAILLE D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Monsieur le Maire expose que sept agents communaux remplissant les conditions pour l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent et vermeil, ont été proposés à la promotion du 14 juillet 2021.

Il s'agit de :

- Echelon argent :
 - Madame CHAMBLAS Magali, ATSEM principal 1^{ère} classe
 - Monsieur DAMEY Thierry, technicien principal 1^{ère} classe
 - Madame GUYOT Monique, ATSEM principal 1^{ère} classe
- Echelon vermeil :
 - Monsieur Daniel BENEYTO, adjoint administratif principal 1^{ère} classe
 - Madame DOREE Liliane, attachée principale
 - Monsieur GAGNAIRE Philippe, agent de maîtrise
 - Madame MIROF Agnès, adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Il est d'usage d'attribuer une gratification à cette occasion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 1 voix (Nicole FERREIRA)

POUR : 18 voix

- D'accorder à chacun des récipiendaires une gratification de :

- Echelon argent (20 ans) : 200 €
- Echelon vermeil (30 ans) : 250 €
- De dire que la dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal pour 2021.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt de mobiliser les enfants comme acteurs de la vie citoyenne, la commune de

Malissard propose la mise en place d'un Conseil Municipal Enfants – CME.

Il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de l'individu. Cet apprentissage intervient dans le cadre de l'école, des temps péri et extra scolaires et du milieu familial. L'objectif éducatif est de permettre aux jeunes Malissardois, un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), mais aussi par une gestion de projets, par les jeunes eux-mêmes, accompagnés par des élus adultes.

A l'image d'un Conseil Municipal Adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.

La création du CME s'inscrit dans une dynamique citoyenne, où la participation des jeunes à la vie démocratique de la commune prend toute sa mesure.

C'est la possibilité de proposer, en concertation avec les autres jeunes élus, des projets destinés à améliorer la vie de tous, et notamment des jeunes. C'est aussi une expérience enrichissante pour le travail en équipe, la prise de parole en public, le débat collectif, le rapport aux autres...

La mise en place d'axes de travail tels que réunions de commissions, assemblées plénières, comité de suivi permet de viser à atteindre ces objectifs.

Ce CME sera composé d'enfants des niveaux de CE2, CM1 et CM2, (âgés de 8 à 12 ans), élus pour une durée de 1 an.

La mission première du jeune élu(e) est de représenter les jeunes auprès de la municipalité. Son rôle consiste à être force de propositions pour la réalisation de projets ayant un intérêt pour la vie des Malissardois en général et des jeunes en particulier.

Il est prévu d'organiser une séance plénière par mois du Conseil Municipal Enfants.

Une charte sera établie afin d'en déterminer le cadre : objectifs du CME, rôle des élus jeunes, déroulement d'élections, commissions, ...

Le CME pourra disposer d'un budget de fonctionnement défini par les conseillers municipaux adultes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à :

CONTRE : 0 voix

ABSTENTION : 0 voix

POUR : 19 voix

DÉCIDE à l'unanimité :

- D'approuver la création du Conseil Municipal Enfants qui a pour objectif de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections, l'intérêt général face aux intérêts particuliers, ...), mais aussi par une gestion de projets élaborés par les enfants, accompagnés par des conseillers municipaux.

Les commissions



Commission Education jeunesse et affaires sociales

Ateliers relaxation bio-dynamique

Cet été, Madame Guilhaine Montchal, coach en bien-être, a proposé ses services à la commune afin de s'essayer à la relaxation bio-dynamique.

La relaxation bio-dynamique c'est quoi ?

C'est un ensemble de mouvements corporels et respiratoires mettant la resynchronisation du corps et la libération des tensions musculo-squelettiques tout en retrouvant la sagesse émotionnelle du corps. Ce concept est une véritable pratique de prévention santé pour tous et dans les formations gestion du stress, elle permet une meilleure maîtrise des possibilités mentales, physiques et énergétiques.

Une dizaine de malissardois ont pu participer à 3 séances d'initiation qui se sont déroulées sur juillet et août dans les locaux de l'ancienne crèche. Des exercices d'étirements, de relaxation et de respiration ont permis aux participants de découvrir cette pratique.

Nous espérons pouvoir accueillir de nouveau Madame Montchal dans le cadre de nouveaux projets.

Ouverture future d'un local solidaire à Malissard

La commune de Malissard souhaite ouvrir d'ici quelques mois un local solidaire.

Donner une seconde vie aux vêtements et aux objets s'inscrit dans une démarche de recyclage, d'écologie et d'entraide.

Ce sera un lieu de collecte d'objets en tout genre, dont les propriétaires n'ont plus l'utilité, et destinés à alimenter une zone de gratuité.

Il sera ouvert à toutes et à tous : chineurs, bricoleurs, citoyens éco-responsables, population modeste,...

mais pas aux professionnels ! Vous pourrez y déposer des objets dont vous n'avez plus besoin, et en récupérer d'autres.

Si vous avez besoin de faire un peu de place chez vous et si vous ne voulez plus certains objets (vêtements, petit mobilier, décoration... mais rien de volumineux !), n'hésitez pas à envoyer un mail à ccas@malissard.fr ou à contacter le secrétariat de mairie. Nous sommes également preneurs d'étagères et de portants.

Si vous êtes disponibles le CCAS est à la recherche de bénévoles pour quelques heures (par roulement) les samedis matins.

Formation sur tablettes pour les plus de 60 ans

Après plusieurs reports pour raison sanitaire, les ateliers de formation sur tablettes pour les plus de 60 ans ont enfin pu avoir lieu.

Huit malissardois ont suivi la formation animée par Céline Chevallier de C'Numérique. Chaque participant est venu avec sa propre tablette afin de pouvoir l'utiliser plus sereinement, réaliser des démarches administratives et communiquer via cet outil.

Au terme des sept ateliers, nos participants pourront, nous l'espérons, être plus autonomes avec leur tablette.

Un grand merci à Céline Chevallier pour son implication et son professionnalisme.



Commission Animation Associations Sports et Culture

En ce début d'année scolaire et associative, le forum des associations s'est déroulé au boulodrome de Malissard, conformément à la réglementation avec le contrôle du Pass Sanitaire. Cette rencontre, toujours conviviale, a permis aux associations de retrouver leurs adhérents, de se présenter aux nouveaux intéressés, et de transmettre le programme des activités pour 2021-2022.

Ensuite, il y a eu la St Maurice, les 18 et 19 Septembre :

Le samedi matin, petits et grands ont pu participer au courseton. Les membres de Malidon et le club de Randonnée, présents tout au long du parcours, ont assuré le ravitaillement de tous les coureurs. Nous les remercions encore de leur participation.

Les participants ont été récompensés de médailles, trophées et petits goûters offerts par les sociétés Andros et Pasquier.

Après l'annulation en 2020, la brocante du dimanche était de retour.

Malheureusement le peu d'exposants cette année, a occasionné de grands emplacements vides. Nous réfléchissons d'ores et déjà à une nouvelle organisation pour l'année prochaine, afin de satisfaire et répondre aux besoins de tous.

La fête foraine a remporté encore cette année un vif succès et nous remercions les forains d'avoir répondu présents pour nous accompagner.

La marche des courges organisée par Meeting et en collaboration avec l'équipe d'animation le samedi 23 octobre a été très appréciée des sorciers et des fantômes de tous âges.

Programme des prochaines festivités :

- Le vendredi 17 Décembre : « Secret de Noël » ou seront dévoilées de belles surprises en musique et en couleurs pour l'arrivée du père Noël. Nous espérons voir briller les yeux des petits et des grands.
- Le dimanche 19 décembre : traditionnel marché de Noël qui se tiendra au centre du village.

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous invitons à sublimer la magie de Noël en illuminant vos maisons de mille et une lumières pour participer au concours de la plus belle maison décorée.

Nous remercions nos commerçants et nos associations, qui participent à nos manifestations et leur renouvelons notre soutien au quotidien.

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos manifestations et vous souhaitons de belles journées d'Automne en attendant les fêtes de Fin d'Année.

Profitez bien les uns des autres et prenez soin de vous.



La gestion des déchets : TRIONS PLUS ET TRIONS MIEUX !



Plus de 25 millions de Français peuvent déjà trier tous leurs emballages plastiques et métalliques. Et les habitants de Valence Romans agglo, notamment les Malissardois, en font partie depuis le 04 octobre 2021. Ces nouvelles consignes de tri sont rendues possibles grâce aux évolutions techniques apportées au niveau du centre de tri du SYTRAD, à son agrandissement de 2 500 m² et à sa modernisation.

Quelles sont les nouvelles consignes ?

Depuis le 4 octobre 2021, l'agglomération a modifié le tri des déchets qui a vu son périmètre s'élargir. En effet, les emballages plastiques sont maintenant triés et sont recyclables. Ils sont à intégrer en vrac, dans les conteneurs jaunes et n'ont, dorénavant, plus leur place dans les ordures ménagères.

Qu'entend-on par emballages plastiques ?

Quelques exemples pour illustrer ce que sont les emballages plastiques. Ce peut être des pots de yaourts, de compote de desserts..., des barquettes de fruits ou contenant des produits frais ou congelés avec les films plastiques les recouvrant, des sacs plastiques simples ou contenant des denrées alimentaires, des tubes... La liste est bien-sûr beaucoup plus importante.

Que vont contenir les conteneurs jaunes ?

En plus des emballages plastiques, les conteneurs jaunes continuent d'accueillir les briques alimentaires, les flacons et bouteilles en plastique et les conteneurs métalliques tels les boîtes de conserves, le papier et les barquettes d'aluminium, les bouchons, les capsules, les blisters...

Mais ces conteneurs jaunes sont aussi destinés à récolter les papiers, les journaux, les magazines et cartonnettes puisque les conteneurs bleus sont destinés à disparaître.

Pour faire face à l'augmentation des déchets dans les conteneurs jaunes, l'agglomération va augmenter son nombre dans les zones de tri existantes. Si vous constatez des conteneurs remplis et ne pouvant plus accepter de déchets, nous vous remercions d'en avvertir la mairie qui contactera les services de l'agglomération.

Afin de diminuer encore plus, la quantité des ordures ménagères, si vous habitez dans une maison individuelle, l'agglomération met à disposition des composteurs, à titre gratuit.

Il est nécessaire de remplir le formulaire à l'adresse suivante : <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/au-quotidien/dechets/demande-de-composteur-1.html>

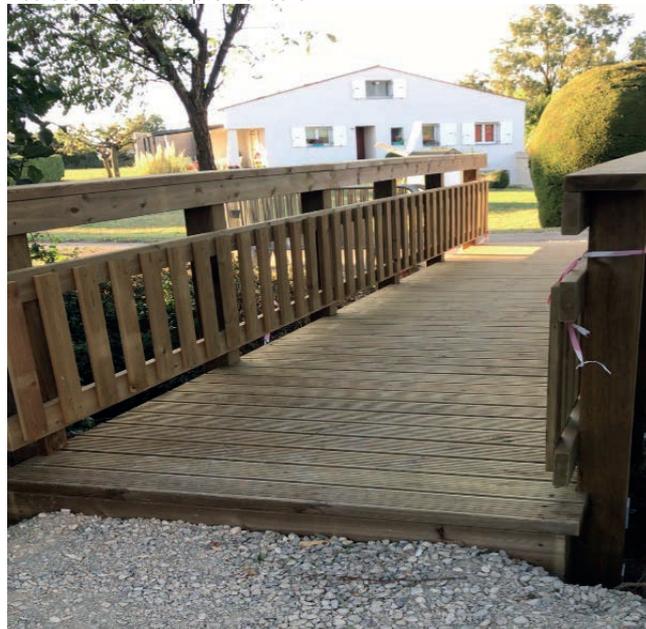
Vous serez alors contacté par leurs services dans les semaines à venir pour vous donner les modalités de mise à disposition du matériel.

Vous l'avez compris, il est essentiel que nous réalisons correctement le tri pour des raisons écologiques et financières. Améliorer notre tri et diminuer nos ordures ménagères permettent de réduire les coûts. Pour mémoire, le coût d'une tonne de déchets recyclables est de 113 euros et la tonne d'ordures ménagères est de 292 euros soit 2.5 fois plus.

N'oublions pas que toute erreur de tri relevée au centre de tri génère des surcoûts très importants pour l'Agglo jusqu'à 400 000€ par an, qui sont ensuite répercutés sur l'ensemble des administrés. Alors ensemble, poursuivons nos efforts à mieux trier et à mieux gérer nos déchets.

Le petit pont de bois du Guimand

Sur le bulletin municipal de juin 2021, l'installation d'une passerelle en bois, reliant la rue des Chênes verts à la rue du Guimand, avait été annoncée. En raison d'une rupture de matières premières, la livraison a été différée à fin septembre. Quelques aménagements restent encore à réaliser mais elle peut être utilisée dès à présent par nos écoliers et nos promeneurs.



Quoi de neuf côté Urbanisme ?

Le Groupe Scolaire :

Dans le bulletin municipal de Juillet dernier, nous évoquions la concertation organisée avec les utilisateurs et protagonistes du projet.

Celle-ci avait débouché sur une étude de faisabilité estimant les coûts de plusieurs scénarii.

(fourchette de 7,5 à 9,3 millions d'euros TDC : (toutes dépenses comprises))

La charge de la dette sur un tel chiffrage étant incompatible avec le budget de la commune et ses capacités d'emprunts, nous avons demandé au cabinet FLORES (notre programmiste) de travailler sur des scénarii plus conformes à la taille de notre village tout en apportant les corrections et besoins indispensables évoqués lors des concertations.

Pour mémoire : nécessité d'agrandir l'école maternelle, rénovation thermique, obligation de mise en accessibilité et sécurisation incendie, capacité et fonctionnalité de la cantine, espaces extérieurs...

Fin septembre, Flores nous a présenté deux nouvelles propositions qui vont permettre, une maternelle plus grande, des performances énergétiques améliorées pour l'ensemble des bâtiments, 3 pôles distincts (maternelle, élémentaire et périscolaire) avec quelques surfaces partagées, des espaces extérieurs plus grands et végétalisés, tout en respectant deux contraintes : notre budget municipal et la continuité de fonctionnement du Groupe Scolaire durant les travaux. Bonne nouvelle, notre projet d'agrandissement du groupe scolaire est réalisable.

Prochaine étape : le choix de la maîtrise d'œuvre...

Aménagement des espaces publics :

Suite aux journées de concertation effectuées fin Juin, l'atelier L. Paysage, notre maîtrise d'œuvre, nous a présenté une étude préliminaire avec un diagnostic sur l'état existant des espaces publics et des mobilités (avec notamment l'étude de VIA COMMEA).

Deux propositions avec chiffrage ont été présentées pour l'avenue

des Cévennes ainsi que pour les trois espaces publics majeurs : la place Emile Courthial, le centre bourg ancien et la place de l'ancienne poste.

Après réflexion, nous pouvons vous annoncer que le choix du double sens sur l'avenue des Cévennes a été préféré au sens unique, la question se devait d'être posée avant les aménagements à venir. L'étude de deux propositions est en cours de réflexion et une concertation déambulatoire avec les habitants sera organisée sur la base d'un des scénarii choisis lors du rendu intermédiaire de l'avant-projet.

Côté démolition, les travaux avancent : la maison ex Raillon a été désamiantée puis détruite en septembre, et l'ancien local du vétérinaire devrait à son tour être démolie pendant les vacances de la Toussaint.

La place libérée par ces bâtiments devrait permettre un aménagement plus moderne, végétalisé et sécurisé.

Rappel des enjeux :

- Proposer un nouveau schéma de déplacement concerté, articulé autour des espaces publics, des commerces et des équipements pour un cœur de bourg accueillant, sécurisé et fluidifié. Les enjeux autour du schéma de déplacement seront la sécurisation, l'amélioration des conditions de circulation, la prise en compte des autres mobilités par la création d'un maillage de cheminements actifs qui irriguent et relient les pôles et les quartiers de la commune.

- Améliorer le cadre de vie et l'attractivité du centre bourg pour les habitants avec des espaces publics, accessibles, vivants, conviviaux et articulés aux cheminements, usages, équipements et commerces.

- Changer l'ambiance de la traversée, créer des séquences articulées sur l'avenue des Cévennes pour redonner son statut d'avenue à la route départementale.

Renforcer la place du végétal dans l'espace public pour s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Tennis / Pétanque :

Le permis de construire a été déposé fin Juin ;

Le délai d'instruction est de 5 mois (normes accessibilité et incendie obligent)

Les marchés de travaux vont débuter d'ici la fin de l'année.

Les travaux devraient commencer à la fin du premier trimestre 2022.

Le club de Tennis devrait pouvoir continuer à utiliser les installations pendant les travaux (avec certainement quelques gênes lors du remplacement des clôtures).

Le club de Pétanque déménagera provisoirement sur le parking du stade.

L'Ancienne Poste

Un projet commercial est en cours mais il est encore trop tôt pour dévoiler son contenu...

Trésorerie Ouest : logement ADIS

La construction ADIS concerne la résidence SAINT EXUPERY qui ouvrira début 2022 :

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la veille bienveillante a été abandonnée, le groupe AESIO ayant « jeté l'éponge ».

Les motifs de cet abandon sont variés : problème pour recruter du personnel, difficultés à remplir les logements, impayés...

AESIO arrête la veille bienveillante sur deux autres sites en Drôme. Nous n'avons pas à commenter ces décisions, nous regrettons seulement le manque d'informations et la brutalité de la rupture conventionnelle.

Malgré tout, les travaux avancent et l'ouvrage devrait être livré dans les temps.

Pour mémoire, 2 bâtiments ont été érigés un à l'Ouest (côté Parc) et un à l'Est (côté rue)

Au total 28 logements :

16 logements de Type 2 d'une superficie moyenne de 54 m²

8 logements de Type 3 d'une superficie moyenne de 67 m²

4 logements de Type 4 d'une superficie moyenne de 83 m²

Côté Est : 12 logements, 6 par niveau = au RDC 4 T2, 1 T3 et 1 T4. A l'étage 4 T2, 1 T3 et 1 T4.

Côté Ouest : 16 logements, 8 par niveau = au RDC 4 T2, 3 T3 et 1 T4. A l'étage 4 T2, 3 T3 et 1 T4.

35 places de stationnement (30 au Sud devant la crèche et 5 au Nord)

L'accès aux appartements sera contrôlé par badge.

La présence d'un ascenseur côté Sud assurera l'accès à l'étage + 2

montées d'escalier.

3 passerelles relient les appartements de l'étage. Les jardins situés entre les 2 bâtiments sont communs.

Un T3 dans le bâtiment Ouest est terminé et servira très prochainement de logement témoin.

S'agissant des logements sociaux, les locataires devront respecter des plafonds de ressources pour en bénéficier.

Vous souhaitez des informations complémentaires ? Connaître votre éligibilité ? Nous vous invitons à vous présenter en Mairie.

Trésorerie Est : Aménagement DAI (Drôme Ardèche Immobilier) / DAH (Drôme Aménagement Habitat)

Il comprendra un total de 49 logements :

Lots individuels : 15 + 3 Dont : 12 plain-pied, 6 étages (R+1 imposé)

Logements « intergénérationnels » : 31 Dont : 13 T2 15 T3 3 T4

Total logements : 49

Nous travaillons avec l'aménageur, le bailleur social et l'architecte conseil de Valence Romans Agglo afin que ce projet s'intègre dans le paysage communal. La demande de Permis d'Aménager devrait pouvoir être déposée d'ici la fin d'année.

Les articles du prochain bulletin municipal devront être envoyés avant le 10 décembre 2021. Rendez-vous dans vos boîtes aux lettres début janvier.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant RÉVISION ALLÉGÉE N° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 72/2021 du 27 septembre 2021, le Maire de Malissard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette révision du PLU a pour objet de supprimer le classement des parcelles AL 250, 342, 344 et 346 en « terrain cultivé protégé » afin de prendre en compte le jugement du Tribunal administratif de Grenoble en date du 17 mars 2020 ; de passer ces parcelles en zone 1AU ; d'y créer une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation (OAP) ; et d'y instaurer une servitude de mixité sociale au taux de 50 % de logements locatifs sociaux.

A cet effet, Monsieur Gérard PAYET a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroulera pendant une durée de 33 jours, du lundi 18 octobre à 8h00 au vendredi 19 novembre 2021 à 12h30, à la mairie de Malissard, place de la Mairie, 26120 Malissard, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- Lundi et mercredi 8 h à 12h30 et 13h30 à 17 h

- Mardi et vendredi 8 h à 12h30

Le commissaire enquêteur recevra le public pendant ses permanences en mairie :

- Lundi 18 octobre 2021 de 8h00 à 12h30 heures
- Mercredi 3 novembre 2021 de 13h30 à 17h00
- Vendredi 19 novembre 2021 de 8h00 à 12h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision allégée n° 1 du PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par courrier au commissaire enquêteur au siège de l'enquête, ou par voie électronique à l'adresse suivante : commissaire.enqueteur@malissard.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur transmis au maire de Malissard, seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet www.malissard.fr

Le Maire de MALISSARD (Drôme), Jean-Marc VALLA



René Bouchard est né en 1924 à Malissard. Il était le fils de Maurice, Auguste BOUCHARD et de Marie Madeleine DORÉE, et petit-fils de Paul Auguste DORÉE, maire de Malissard de 1935 à 1944.

René BOUCHARD est une figure de la commune pour avoir travaillé avec des bêtes toute sa vie sans jamais avoir eu un tracteur. Il était le dernier du village à posséder une paire de bœufs. On le voyait passer dans le village avec son cheval et son tombereau pour livrer du fumier aux particuliers : c'était insolite pour l'époque.

Il nous a quitté en 2011.



France 3 chez nous 1993



René Bouchard à la télé...

Il y a quelques semaines, René Bouchard prêtait ses bêtes aux organisateurs d'une semaine de vendanges, au Fust, un quartier de la vieille ville de Montélimar.

Alertés, les journalistes de Regional Express (France 3 le samedi de 16 heures 30 à 17 heures 30) sont venus filmer les boeufs attelés au pressoir qui sortait chaque jour sur une

place, à destination des scolaires qui ont pris là une solide leçon de choses.

Intéressés, et qui ne le serait, par la personnalité de René, les journalistes l'ont suivi dans sa ferme avec leurs caméras. C'est ce reportage, d'environ dix minutes, qui sera diffusé cet après-midi sur France 3.

Rentrée (presque) normale à l'école de musique de Malissard, les gestes barrières sont « habituels » et le port du masque n'entrave pas la joie de se retrouver pour partager des moments musicaux !

Après les inscriptions lors du Forum des Associations du 3 septembre ou via internet (nouveau 2020), les cours ont repris depuis le 20 septembre avec comme chaque année des nouveautés !

Un nouveau concept est proposé le mardi soir de 19h45 à 20h45 : Y'A D'La VOIX ! Nouveauté car cet atelier n'a pu avoir lieu en 2020 du fait des protocoles en place et reste donc une nouveauté pour 2021 !

Les deux séances d'essais des 21 et 28 septembre ont été une réussite ! Nous avons hâte de voir les premières productions du groupe accompagné par Edwige dans la création artistique.

Tout sera possible autour d'un travail vocal collectif, d'un répertoire varié (chansons choisies par les chanteurs, tous styles), seul ou à plusieurs et en polyphonie selon les chants, et d'interprétation et mise en scène d'une chanson.

Accompagnement possible avec son instrument. L'objectif : création d'un spectacle musical mêlant chansons, sketches, scènes de théâtre, humour et poésie, selon les envies et possibilités des participants.

Le plaisir avant tout !

Autre nouveauté : les cours à distance, désormais, l'école de musique peut vous permettre d'apprendre la musique où que vous soyez !

Un élève muté pour raisons professionnelles poursuit ses cours depuis la Polynésie grâce à l'adaptabilité et l'implication des professeurs durant les confinements !

Les outils d'enseignements à

distance permettent de ne rater aucun cours d'instrument, comme par exemple, les derniers élèves dont le pass sanitaire n'est pas encore tout à fait complet...

L'équipe s'adapte, un élève cas contact ne manquera plus de cours individuel qu'il suivra de chez lui.

Et cela est grandement facilité par l'arrivée du WIFI dans la Maison des Associations grâce à la Municipalité qui a soutenu l'école de musique dans cette évolution nécessaire et qui a équipé les locaux communaux.

L'Audition Hivernale est prévue le vendredi 4 février 2022 à la Maison des Associations et les élèves, ainsi que toute l'équipe, trépigne d'impatience de retrouver le public et le spectacle vivant !

D'autres manifestations suivront

en mai et juin, sans oublier les cérémonies de commémoration officielles, la musique va de nouveau résonner « en vrai » à Malissard !

L'Assemblée générale de l'Association aura lieu en novembre, comme chaque année. (date à venir voir site internet).

Le Bureau de bénévoles a besoin d'être renouvelé en totalité et toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient donner du temps et de l'énergie à l'Association sont les bienvenues.

Merci de vous faire connaître par email (ecolemusiquemalissard@gmail.com).

Retrouvez plus d'informations sur l'Association via le site internet www.ecoledemusique-malissard.com et en avant la musique !



Belle saison des pétanqueurs Malissardois !

Déjà reconnu au niveau départemental, le club de Malissard a réalisé une belle saison collective pour faire partie des meilleurs clubs départementaux.

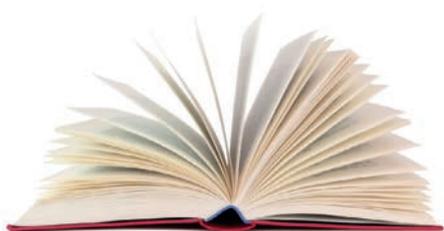
En effet, après avoir battu Montélier en coupe de la Drôme, le club rencontrera en quart de finale Rochegude le 6 novembre sur nos terrains.

Après plusieurs années en première division départementale, l'équipe de championnat des clubs jouera le 24 octobre la finale de la division pour une montée en division régionale. Ce qui serait une première depuis 5 ans !

2 beaux rendez-vous à venir pour le club en espérant une belle fin d'aventure.

A noter également la belle performance de Quentin, Yohan et Julien qui ont perdu en finale du concours B de l'international de Vaulx en Velin.

Bravo à tous les joueurs !



La bibliothèque a repris ses activités

dans le respect des consignes sanitaires.

Les lecteurs se sont adaptés au pass sanitaire, les classes sont revenues comme à chaque rentrée, avec masque et mains propres.

Notre fonds s'est enrichi par les achats de juin et par un nouvel échange avec la médiathèque

Amicale Boule

Vendredi 8 octobre 2021, dans le cadre du championnat interclubs, l'équipe 2 de Malissard recevait pour sa première rencontre à domicile la formation de Bourg de Péage.

Au 1^{er} tour la quadrette : Morin E-Vinson G, Bernard J, Martin JP et en simple Blassenac G

Rempportaient leurs rencontres, la doublette Doucet A et Serrier A s'inclinait.

Au point ciblé, victoires de Bernard J, Morin E et défaite de Guimbaud S

Au tir ciblé, victoires de Moulin A, Vinson G, défaite de Serrier A

Au 2^{ème} tour, victoire de Moulin A en simple, défaite de la quadrette Vinson G, Morin E,

Bernard J, Blassenac G et défaite de la doublette Doucet A, Serrier A.

L'équipe de Malissard remportait le match 22 à 18 et même si le score est étriqué c'est de bon augure pour la suite du championnat, le capitaine Etienne André pouvait être fier de sa formation.

A l'issue de la rencontre une choucroute était servie au boulodrome Willy Margier par les membres de l'Amicale Boule.



Le capitaine Etienne ANDRÉ

départementale.

Nous accueillons de nouvelles bénévoles qui découvrent actuellement le fonctionnement de la bibliothèque.

Des projets pour le téléthon et des projets d'animation sont à l'étude au sein de l'équipe.

Nous vous attendons nombreux. Pour les horaires se reporter au site de la mairie (malissard.fr)

Mali'chœur



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Mali'chœur a repris ses répétitions en septembre. C'est la municipalité, que nous remercions vivement, qui à l'occasion de la fête de la musique nous a offert notre seul concert. Nous espérons que vous avez pris autant de plaisir à nous écouter que nous à chanter devant vous.

L'arrivée de nouveaux choristes, dont plusieurs hommes qui nous avaient fait défaut depuis un an ou deux, nous donne beaucoup de courage et d'optimisme. Il y a encore de la place pour des ténors !

Notre chef Philippe a concocté un programme bien varié dont il a le secret. Nous espérons vous le présenter lors du traditionnel concert au profit du Téléthon, le dimanche 5 décembre à 16h. Venez nombreux ! Nous sommes également invités à chanter avec l'Ensemble Vocale de Fauconnières le 12 décembre à Montélier.

Nos projets plus ambitieux (accompagnés d'instrumentistes) qui étaient prévus avant la pandémie devront attendre encore un peu que la vie soit redevenue « normale ».

Reprise de la Saison au club pédestre de Malissard.

Vendredi 24 septembre le Club Pédestre s'est réuni pour son assemblée extraordinaire, puis générale au boulodrome. Le président Jacques FORMOSA ouvre d'abord l'Assemblée extraordinaire et conduit le vote des 106 membres présents pour modifier les statuts de l'association.

Ensuite a lieu l'Assemblée générale. Jacques accueille les membres du Club, en particulier les nouveaux adhérents, et remercie de sa présence M. Dominique SIBEUD, Président de la FFR Drôme. Le Maire est représenté par Mme BRES, adjointe responsable des associations, qui arrive en cours de soirée. Jacques remercie également l'Amicale Boules pour la mise à disposition du Boulodrome pour l'A.G.

Il présente un rapport moral de la saison écoulée, tronquée à cause de la pandémie. Le club a néanmoins su s'adapter aux conditions (groupes de 6 marcheurs, ensuite sorties limitées à 10 km de Malissard) et a même réussi à organiser dans le règles une sortie en car pour randonner autour d'Uzès. Quant à l'avenir, Jacques en appelle aux bonnes volontés du club qui a besoin de plus « jeunes » pour assurer la pérennité des activités. Il remercie de leur travail ceux déjà engagés dans la bonne marche du club : membres du Conseil d'Administration, animateurs de randonnées et baliseurs.

S'en suit une minute de silence à la mémoire d'anciens randonneurs ou leurs proches récemment disparus.

Georges GRÉGOIRE, trésorier, présente ensuite son dernier rapport financier, étant démissionnaire de son poste au C.A. et puis Gill AGOPIAN, secrétaire, le rapport d'activités de la saison : les responsables des 4 groupes de randonnée de niveaux différents font le bilan de la saison avec photos projetées et présentation des statistiques. Un groupe a parcouru pendant cette saison raccourcie plus que la distance Malissard – Chalons sur Saône !

C'est ensuite au tour des baliseurs du club, qui entretiennent une portion du GR9 près de Léoncel puis du responsable du site internet du club. Gill rappelle aux membres les différents avantages qu'apporte leur licence FFRandonnée puis encourage les adhérents à s'investir dans la marche du club.

Les élections au Conseil d'administration sont tenues. Le mandat de 4 membres sortants est renouvelé et 2 nouveaux rejoignent les rangs.

La parole est donnée à Florence BRES-DUFOUR, adjointe aux associations qui regrette de la faible subvention accordée aux associations et se félicite de voir autant de personnes à cette assemblée.

Elle remercie les membres du club qui ont aidé dernièrement à sécuriser le parcours du Courseton des écoles.

Dominique SIBEUD conduit par vidéo projecteur un petit quiz sur la lecture des cartes et donne ensuite des informations concernant la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (formations, soutien aux clubs, activités de randonnée dans tout le département, etc.)

Pour clore l'assemblée, le Président Jacques FORMOSA invite l'assistance à « un pot de l'amitié » distancé.



**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE MALISSARD ORGANISE**



**UNE BOURSE AUX JOUETS &
AUX DÉCORATIONS DE NOËL**

AU BOULODROME WILLY MARGIER



LE DIMANCHE 28 NOVEMBRE DE 10H À 16H

**INSCRIPTIONS EN MAIRIE À COMPTER DU 04 NOVEMBRE
5€ LA TABLE* (NOMBRE LIMITÉ)**

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE*



***TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU C.C.A.S.**

Chères Malissardoises, chers Malissardois,
Notre calendrier 2022 est enfin prêt.

Comme chaque année, à la même période, les sapeurs-pompiers de votre commune seront heureux de vous rencontrer pour vous présenter leur traditionnel calendrier.

Afin d'éviter tout démarchage frauduleux je vous informe que notre tournée débutera après le 11 novembre 2021, 2 ou 3 pompiers se présenteront à vous, en tenue officielle d'intervention.

Je compte sur vous pour réserver le meilleur accueil à nos soldats du feu.
D'ores et déjà je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Romain Dupret
Président de l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Malissard



ASSEMBLEE GENERALE DE MALIDON

En préambule de la préparation du Téléthon des 4 et 5 décembre 2021, s'est tenue l'Assemblée Générale de MALIDON.

Présidée par Gérard JOURDAN, en présence des membres du Bureau, de quelques -uns des 67 membres et de Florence BRES, adjointe en charge des Associations, il a été rendu compte des activités. Compte tenu de cette année un peu particulière en raison des contraintes liées à l'épidémie de la COVID, certaines ont été maintenues, voire améliorées : préparation et vente de confitures « maison », notamment, d'autres ont été remplacées ou rajoutées, mais quelques-unes ont été simplement annulées : pas de soirée « soupe à l'oignon », pas de bugnes, pas de concert de la chorale Malichoeur.

Les sommes ainsi récoltées pour l'AFM Téléthon ont été en baisse par rapport aux années précédentes mais restent encore à un niveau élevé compte tenu du contexte.

L'Association n'en reste pas moins dynamique et pour le prochain Téléthon, les actions s'organisent. Des stands de vente de confitures, d'ail, d'oignons ont lieu chaque dimanche matin sur la Place de la Mairie du 10 octobre au 28 novembre, un concert par la chorale Malichoeur et une chorale invitée, le dimanche 5 décembre à 16h ...

Avec l'aide d'autres associations malissardoises partenaires, d'autres manifestations festives sont également à l'étude.





Marché de Noël à Malissard

**Dimanche 19 décembre
de 9h00 à 17h00**

La régie municipale d'animation de Malissard
présente

Secret de Noël



Vendredi 17 décembre
dès 18h30



Restauration et boisson sur place

